

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT
POUR UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES**

Sojitz family

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à
l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP05: Eau potable

Numéro d'autorisation BE2023-0010-00-00

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides BE-0030076-0000

I. PREMIER NIVEAU D'INFORMATION	3
1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	4
2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS	7
II. DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP	8
1. MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	9
2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1	10
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1	11
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP	13
5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1	19
6. AUTRES INFORMATIONS	20
7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1	21
1. MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	23
2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2	24
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2	25
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP	27
5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2	30
6. AUTRES INFORMATIONS	32
7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2	33
1. MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	34
2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3	35
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3	36
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP	38
5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3	43
6. AUTRES INFORMATIONS	45
7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3	46

Partie I.
PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom de famille

Nom	Sojitz family
-----	---------------

1.2. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP05: Eau potable
--------------------	--

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sojitz SOLVADIS GmbH
	Adresse	Schirmerstr. 76 40211 Dusseldorf Allemagne
Numéro de l'autorisation		BE2023-0010-00-00
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0030076-0000
Date de l'autorisation		18/11/2022
Date d'expiration de l'autorisation		17/11/2032

1.4. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Hubei Xingrui
Adresse du fabricant	29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine
Emplacement des sites de fabrication	Hubei Xingrui site 1 Hubei Xingrui - 29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine

Nom du fabricant	Hubei Xingrui
Adresse du fabricant	NO. 66-2 Xiating Road Xiaoting Dist Yichang Chine
Emplacement des sites de fabrication	Hubei Xingrui site 1 NO. 66-2 Xiating Road Xiaoting Dist Yichang Chine

Nom du fabricant	Haixing Eno Chemical Co., Ltd.
Adresse du fabricant	Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine
Emplacement des sites de fabrication	Haixing Eno Chemical Co., Ltd. site 1 Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

Nom du fabricant	Sinopec Jiangnan Salt & Chemical Complex
Adresse du fabricant	No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Qianjiang city - Hubei Province Chine

Emplacement des sites de fabrication	Sinopec Jiangnan Salt & Chemical Complex site 1 No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Qianjiang city - Hubei Province Chine
--------------------------------------	--

Nom du fabricant	Tohoku Tosoh Chemical Co., LTD
Adresse du fabricant	1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon
Emplacement des sites de fabrication	Tohoku Tosoh Chemical Co., LTD site 1 1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

Nom du fabricant	Shanghai Huan Ning Co.,LTD
Adresse du fabricant	No. 1111-10, Jinzhang branch Road, Qianwei Town, Jinshan District - Shanghai City Chine
Emplacement des sites de fabrication	Shanghai Huan Ning Co.,LTD site 1 No. 1111-10, Jinzhang branch Road, Qianwei Town, Jinshan District - Shanghai City Chine

Nom du fabricant	Shanghai Kangda Disinfectant Plant.
Adresse du fabricant	No. 6825 Puwei Road, Zhelin Town, Fengxian District - Shanghai City Chine
Emplacement des sites de fabrication	Shanghai Kangda Disinfectant Plant. site 1 No. 6825 Puwei Road, Zhelin Town, Fengxian District - Shanghai City Chine

Nom du fabricant	Nankai Chemical Industry Co., Ltd.
Adresse du fabricant	1-12-19 Minamihorie, Nishi-ku 550-0015 Osaka Japon
Emplacement des sites de fabrication	Nankai Chemical Industry Co., Ltd. site 1 4-10-1, Sanbashidori, Kochi-shi 780-8010 Kochi Japon

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	SOJITZ SOLVADIS GmbH
Adresse du fabricant	Schirmerstraße 76 40211 Düsseldorf Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Sojitz SOLVADIS GmbH site 1 Hubei Xingrui Chemical Co, Ltd, 29 Changjiang road, Xiaoting and NO. 66-2 Xiating road, Xiaoting Dist, - Yichang Chine

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	REACH24H Consulting Group (Acting for Haixing Eno Chemical Co., Ltd. (Chine))

Adresse du fabricant	Paramount Court, Corrig Road, Sandyford - Dublin 18 Irlande
Emplacement des sites de fabrication	REACH24H Consulting Group (Acting for Haixing Eno Chemical Co., Ltd. (Chine)) site 1 Haixing Economic Development Area 061200 Haixing County (Hebei Province) Chine

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Sinopec Europa GmbH
Adresse du fabricant	Friedrich-Ebert-Anlage 49 60308 Frankfurt am Main Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Sinopec Europa GmbH site 1 No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town - Qianjiang city (Hubei Province) Chine

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	TOSOH Europe BV (Acting for TOHOKU TOSOH Chemical Co Ltd)
Adresse du fabricant	Amstelplein 1 1096 HA Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	TOSOH Europe BV (Acting for TOHOKU TOSOH Chemical Co Ltd) site 1 4-16, 1-Chome, Ohama 998-0064 Sakata City (Yamagata Prefecture) Japon

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Chemofarm AG (Acting for Nankai Chemical CO., LTD. (Japan))
Adresse du fabricant	Heinrich-Otto-Straße 28 73240 Wendlingen am Neckar Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Chemofarm AG (Acting for Nankai Chemical CO., LTD. (Japan)) site 1 Nankai Chemical, Tosa Factory, 4-10-1, Sanbashi-dori - Kochi-city (Kochi prefecture) Japon

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			64,3 - 65 % (p/p)
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99 - 100 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

Type(s) de formulation	XX Divers: SG - Granulés hydrosolubles & ST - Tablettes hydrosolubles XX Divers: SG - Granulés hydrosolubles ST - Tablettes hydrosolubles BR - Briquettes hydrosolubles
------------------------	--

Partie II.
DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 1 identificateur

Identificateur	Meta SPC: Meta SPC 1
----------------	----------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-1
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--------------------	---

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			64,3 - 65 % (p/p)
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99 - 100 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 1

Type(s) de formulation	XX Divers: SG - Granulés hydrosolubles & ST - Tablettes hydrosolubles
------------------------	--

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

Mentions de danger	<p>H272: Peut aggraver un incendie; comburant.</p> <p>H302: Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.</p> <p>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence	<p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P260: Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.</p>

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+P378: In case of fire: Use... to extinguish.

P391: Recueillir le produit répandu.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur.

P501: Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation 1

Tableau 1. Désinfection des eaux usées

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactérie Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Les produits sont ajoutés au bassin de traitement primaire de la station d'épuration ou au flux de ses effluents pour désinfecter les eaux usées. La désinfection peut être effectuée de façon régulière ou ponctuelle. L'eau est retenue dans un tampon ou un bassin après traitement, avant d'être rejetée dans les eaux de surface.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Verser Description détaillée: Les produits sont versés manuellement par l'opérateur dans une station d'épuration non automatisée. Méthode d'application: autre: injection Description détaillée: Les produits sont d'abord dissous dans l'eau et la solution obtenue est injectée dans le système via un système automatisé. Une solution de chlore est injectée dans le bassin de traitement pour traiter les eaux usées dans la station d'épuration.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 7,1 mg/L de chlore Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 7,1 mg/L chlore actif avec une durée de rétention de 30 minutes Taux d'application: 7,1 mg/L Nombre et fréquence des applications: 7,1 mg/L chlore actif avec une durée de rétention de 30 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Réduire les concentrations résiduelles en chlore actif par filtration au charbon actif ou par addition d'agents réducteurs (ex.: acide ascorbique ou ascorbate de sodium) avant rejet de l'effluent dans les eaux de surface. Les effluents traités peuvent également être stockés dans un bassin tampon de rétention après désinfection. Un suivi

régulier de la qualité de l'effluent est requis afin d'assurer sa conformité aux normes de qualité considérant les différentes réglementations en vigueur ie, Directive 2006/44/CE.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation 2

Tableau 2. Désinfection des piscines (publiques et privées): traitement choc contre les micro-organismes - Professionnels

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactérie Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Virus Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Les produits sont ajoutés aux piscines publiques/privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les micro-organismes. Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Versement ou Injection via système doseur Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 10 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Bactéries, virus: 10 mg/L de chlore actif (temps de contact 10 min)
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg).

- Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement choc sans système de dosage:

•

Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En cas de vent, pré-dissoudre la quantité de granulés nécessaire au traitement dans l'eau d'un seau à une concentration maximale de 40g/L.

• Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Il est interdit de déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surface.

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs

- Ne pas autoriser l'accès à la piscine tant que la concentration n'est pas revenue à 1,4 mg/l de chlore disponible pour les piscines ou à la limite nationale de concentration de chlore.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'utilisation 3

Tableau 3. Désinfection des piscines (publiques et privées): traitement choc contre les algues - Professionnels

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Algue verte Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Les produits sont ajoutés aux piscines publiques/privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les algues vertes. La dose d'application du produit ajouté dans la piscine dépend de la qualité de l'eau (e.g. en fonction de la turbidité). Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Versement ou Injection via un système doseur Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 10 – 15 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 10 – 15 mg/L de chlore actif Délai d'action: 48H
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Recommandation d'usage :

- 10 mg/L de chlore actif pour une eau modérément verte (10^4 CFU/mL)
- 15 mg/L de chlore actif pour une eau très verte (10^5 CFU/mL)
- Si le niveau de contamination et / ou la charge organique est / sont inconnus, le traitement pourrait être réalisé en deux temps: si une première dose de 10 mg/L n'est pas suffisante pour atteindre une eau visuellement satisfaisante dans les 48 h, une deuxième dose de 5 mg/L peut être ajoutée.

- Traitement choc sans système de dosage :

- Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40 g/L.
- Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Il est interdit de déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surface.
- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas autoriser l'accès à la piscine tant que la concentration n'est pas revenue à 1,4 mg/l de chlore disponible pour les piscines ou à la limite nationale concentration de chlore.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'utilisation 4

Tableau 4. Désinfection des piscines (publiques et privées): Flux continu - Professionnels

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactérie Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Virus Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Algue verte Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Les produits sont ajoutés en flux continu aux piscines publiques/privées liées à un système de traitement des eaux. Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Système doseur automatique ou application manuelle Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 1,4 mg de chlore actif/L (sans agent stabilisant) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Bactéries, virus et algues, avec un taux d'application de 1,4 mg de chlore actif/L (sans agent stabilisant)
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement périodique avec des tablettes ou des granulés et système de dosage :
 - maintenir en permanence un taux de chlore actif à 1,4 mg/L.
- Traitement périodique sans système de dosage :
 - Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40 g/L.

-
- Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Il est interdit de déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surface.
- Pour l'application de la solution de granulés ou tablettes pré-dissoutes (application manuelle), porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes de protection ou une visière, une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs jusqu'à la complète dissolution du produit en cas de versement manuel.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes pendant les phases de mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) et de post-application (maintenance, contact avec le produit solide)
- Porter un équipement de protection respiratoire anti poussière avec un facteur de protection assigné de minimum 20 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) durant la manipulation du produit lors du mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) (utilisateur et personne présente).
- Les équipements de protection ne sont pas nécessaires pour le mélange/chargement du produit avec un emballage de taille inférieure ou égale à 10kg avec l'utilisation d'un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Le grand public ne doit pas être présent durant la phase de mélange/chargement.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.

Donnez à boire à la personne exposée, si elle est capable de se désaltérer. Ne PAS faire vomir. Appelez le 112/ ambulance pour une assistance médicale.

- En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

**Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL
LES MÉTA-RCP 1**

**7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN PROFESSIONAL	Marché: BE
	Hypostar Granular	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0030076-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

**7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN PROFESSIONAL TABLETS	Marché: BE
	Hypostar Tablets 20	Marché: BE
	Hypostar Tablets 200	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0030076-0002 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

**7.3. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN PROFESSIONAL WITH ANTI- SCALE	Marché: BE
	Hypostar Granular Plus	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0030076-0003 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			64,3
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99

7.4. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN PROFESSIONAL TABLETS WITH ANTI-SCALE	Marché: BE
	Hypostar Tablets 20 Plus	Marché: BE
	Hypostar Tablets 200 Plus	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0030076-0004 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			64,3
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99

Chapitre 1. MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 2 identificateur

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 2
----------------	----------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-2
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP05: Eau potable
--------------------	-------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			65 - 65 % (p/p)
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100 - 100 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 2

Type(s) de formulation	XX Divers: SG - Granulés hydrosolubles & ST - Tablettes hydrosolubles
------------------------	--

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2

Mentions de danger	<p>H272: Peut aggraver un incendie; comburant.</p> <p>H302: Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.</p> <p>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence	<p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P260: Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.</p>

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+P378: In case of fire: Use... to extinguish.

P391: Recueillir le produit répandu.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur.

P501: Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation 1

Tableau 1. Désinfections de l'eau potable dans les usines de traitement d'eau potable

Type de produit	TP05: Eau potable
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactérie Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Virus Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection de l'eau au cours du traitement de l'eau potable dans les usines de distribution d'eau potable, pendant le transport entre les fournisseurs d'eau potable et avant la distribution dans (une partie) du système de canalisations communales (désinfection primaire). Les produits peuvent également être ajoutés aux eaux précédemment traitées présentes dans le réseau de distribution publique par les fournisseurs en eau potable, afin d'assurer qu'un taux résiduel en désinfectant soit maintenu à travers le système (désinfection secondaire). Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Injection Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0.5 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les limites de concentration en chlore dans l'eau potable définies dans la réglementation nationale doivent être respectées le cas échéant.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation 2

Tableau 2. Systèmes collectifs d'eau potable

Type de produit	TP05: Eau potable
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactérie (incluant Legionella spp) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Injection Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 1 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement continu
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les limites de concentration en chlore dans l'eau potable définies dans la réglementation nationale doivent être respectées le cas échéant.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes pendant les phases de mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) et de post-application (maintenance, contact avec le produit solide)
- Porter un équipement de protection respiratoire anti poussière avec un facteur de protection assigné de minimum 20 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) durant la manipulation du produit lors du mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) (utilisateur et personne présente).
- Les équipements de protection ne sont pas nécessaires pour le mélange/chargement du produit avec un emballage de taille inférieure ou égale à 10kg avec l'utilisation d'un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Le grand public ne doit pas être présent durant la phase de mélange/chargement.
- Pour les denrées alimentaires, assurez-vous que la concentration de chlorate présente dans les aliments ne dépasse pas les LMR fixées par la Commission européenne (règlement (UE) 2020/749).
- S'assurer que la concentration de chlore dans l'eau potable ne dépasse pas la limite nationale de chlore avant la consommation.
- Veiller à ce que la concentration de chlorate présente dans l'eau potable ne dépasse pas les valeurs paramétriques fixées dans la directive 2020/2184.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Donnez à boire à la personne exposée, si elle est capable de se désaltérer. Ne PAS faire vomir. Appelez le 112/ ambulance pour une assistance médicale.
- En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.

-
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
 - Stocker à l'abri de la lumière.
 - Stocker dans un endroit sec.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

**Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL
LES MÉTA-RCP 2**

**7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN WATER	Marché: BE
	Hypostar Granular AQ	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0030076-0005 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

**7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN WATER TABLETS	Marché: BE
	Hypostar Tablets 20 AQ	Marché: BE
	Hypostar Tablets 200 AQ	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0030076-0006 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

Chapitre 1. MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 3 identificateur

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 3
----------------	----------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-3
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--------------------	---

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			64,3 - 65 % (p/p)
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99 - 100 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 3

Type(s) de formulation	XX Divers: SG - Granulés hydrosolubles ST - Tablettes hydrosolubles BR - Briquettes hydrosolubles
------------------------	--

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3

Mentions de danger	<p>H272: Peut aggraver un incendie; comburant.</p> <p>H302: Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.</p> <p>EUH206: Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p> <p>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P260: Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant</p>

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+P378: In case of fire: Use... to extinguish.

P391: Recueillir le produit répandu.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur.

P501: Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation 1

Tableau 1. Désinfection des piscines (privées): Traitement choc contre les micro-organismes

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactérie Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Virus Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les micro-organismes. Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Versement ou Injection via un système doseur Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 10 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Bactéries et virus: 10 mg/L de chlore actif (temps de contact de 10 min)
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg). Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement choc sans système de dosage :

- Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40 g/L.
- Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1,4 mg/L) ou à la dose limite nationale de chlore.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation 2

Tableau 2. Désinfection des piscines (privées) : Traitement choc contre les algues

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Algues vertes Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les algues vertes. La dose d'application du produit ajoutée dans la piscine dépend de la qualité de l'eau (ex. en fonction de la turbidité). Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Versement ou Injection via un système doseur Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 10 - 15 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Délai d'action: 48H
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3-3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).

Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Recommandation d'usage :

- 10 mg/L de chlore actif pour une eau modérément verte (10^4 CFU/mL)
- 15 mg/L de chlore actif pour une eau très verte (10^5 CFU/mL)
- Si le niveau de contamination et / ou la charge organique est / sont inconnus, le traitement pourrait être réalisé en deux temps: si une première dose de 10 mg/L n'est pas suffisante pour atteindre une eau visuellement satisfaisante dans les 48 h, une deuxième dose de 5 mg/L peut être ajoutée.

- Traitement choc sans système de dosage :

- Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40 g/L.
- Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1,4 mg/L) ou à la doser limite nationale de chlore.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'utilisation 3

Tableau 3. Désinfection des piscines (privées): flux continu

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement en flux continu. Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactérie Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Virus

	Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Algues vertes Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Système de dosage automatique ou versement ou application manuelle Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 1,4 mg de chlore actif/L (sans agents stabilisant) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg). Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement périodique avec des tablettes ou des granulés et système de dosage :
 - Maintenir en permanence un taux de chlore actif à 1,4 mg / L.
- Traitement périodique sans système de dosage :
 - Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40 g/L.
 - Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs jusqu'à la complète dissolution du produit en cas de versement manuel.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Lire l'étiquette avant utilisation.
- Le traitement doit être effectué à un pH compris entre 6.8 et 7.4
- Le titulaire de l'autorisation doit faire figurer clairement sur l'étiquette les doses d'emploi et l'application du produit (dilution, quantité à ajouter dans la piscine, etc.) afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Ne pas déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surfaces
- Produits granulés et tablettes : utiliser un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Attendre la complète dissolution du produit avant de toucher le système doseur, le skimmer ou le réservoir.
- Eviter les éclaboussures durant le mélange et chargement et l'application du produit pré-dissout dans le seau.
- Se laver les mains après utilisation du produit
- Eviter le contact avec les yeux et la peau

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Donnez à boire à la personne exposée, si elle est capable de se désaltérer. Ne PAS faire vomir. Appelez le 112/ ambulance pour une assistance médicale.
- En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.

-
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

**Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL
LES MÉTA-RCP 3**

**7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN	Marché: BE
	Hypostar Granular PBL	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0030076-0007 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

**7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN TABLETS	Marché: BE
	Hypostar Tablets 20 PBL	Marché: BE
	Hypostar Tablets 200 PBL	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0030076-0008 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

**7.3. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN STICKS	Marché: BE
	Hypostar Tablets Sticks PBL	Marché: BE
	HYPOCAL STICK	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0030076-0009 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

7.4. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN WITH ANTI-SCALE	Marché: BE
	Hypostar Granular Plus PBL	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0030076-0010 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			64,3
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99

7.5. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	HYPOMEN TABLETS WITH ANTI-SCALE	Marché: BE
	Hypostar Tablets 20 PLUS PBL	Marché: BE
	Hypostar Tablets 200 PLUS PBL	Marché: BE
Numéro de l'autorisation		BE-0030076-0011 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			64,3
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99